

1440, 21 juillet – Moulins.

Charles, duc de Bourbonnais et d’Auvergne, nomme Etienne de l’Espinace capitaine-châtelain d’Anzon, au lieu de Michel Riuf.

A. Original perdu.

MENTION : analyse par Gagnières, à partir du premier registre de la Chambre des comptes du Bourbonnais. Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 22299, folio 9.

(DEPERDITUM)

« L’Espinace. » Folio 65. Provisions de l’office de capitaine chatelain de Anzon en faveur d’Estienne de l’Espinace, en consideration de ses services, au lieu de Michel de Riuf. A Moulins le 21 juillet 1440. Expedition le 1 aoust suivant.

Édition : Olivier Mattéoni et Jean-Damien Généro.

Ce document PDF a été compilé en juillet 2024 dans le cadre du programme de recherche public « Actes princiers au royaume de France (XIV^e-XVI^e siècle) », porté par le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (UMR 8589 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sous la direction scientifique d’Olivier Mattéoni, professeur des universités (Paris 1), et dont les partenaires sont le Laboratoire d’Excellence « Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances » (LabEx hastec), le Centre Jean Mabillon (EA 3634/ École nationale des chartes), le Centre de recherches historiques (UMR 8558/ CNRS-EHESS) et les Archives nationales de France. La transcription et l’appareil critique du présent acte sont mis à disposition sous [Licence Ouverte V 2.0](#).

Pour plus d’information, consultez le site Actes princiers (actesprinciers.huma-num.fr).